

PARCELLE DE SAINT-COLOMBAN

Une initiative du Carrefour International du Bois pour l'édition 2026

En 2026, le Carrefour International du Bois (CIB) de Nantes a souhaité soutenir le reboisement d'une parcelle sinistrée du territoire. Cette démarche des organisateurs a pour objectif de rappeler le lien fort entre l'amont forestier et l'aval de la filière, ainsi que l'importance de soutenir la plantation. En effet, l'essentiel des bois utilisés par l'aval de la filière est issu de la sylviculture. La gestion durable des forêts et leur renouvellement sont des sujets importants pour le CIB.

Ainsi, lors de l'évènement chaque participant est invité à venir rencontrer Plantons pour l'avenir et à planter le petit arbre qui lui a été remis pour contribuer symboliquement à l'engagement pris par le CIB qui est aussi l'engagement de tous.

Un soutien à une parcelle sinistrée du territoire

La parcelle soutenue se situe sur la commune de Saint-Colomban (44) dans les bois de la Mouchetière. Le peuplement de douglas de cette parcelle, installé à l'origine sur des terres agricoles en déprise, a été sinistré à la suite de violents orages d'été en 2019.

Après l'exploitation des arbres qui pouvaient être valorisés et après avoir étudié les différents scénarios de reconstitution possibles avec son gestionnaire forestier professionnel, le propriétaire a pris la décision de laisser la régénération naturelle s'installer. Cependant, celle-ci s'est avérée insuffisante et a seulement permis la reprise d'essences sensibles aux évolutions du climat de cette zone (assèchement des sols notamment).



Un projet de reboisement adapté au climat futur

Le propriétaire et son gestionnaire ont donc choisi de reboiser la parcelle pour compléter cette régénération naturelle. Ainsi, 1,3 hectares vont être reboisés en s'appuyant sur le recrû forestier présent comme accompagnement. Les essences installées seront des essences qui ont montré un bon potentiel d'adaptation au climat futur dans les peuplements d'une trentaine d'années, présents ailleurs sur la propriété. Il s'agira de chêne sessile, de pin laricio, d'alisier et de séquoia. Les plants seront protégés de la dent du gibier pour assurer le bon démarrage du projet.

Avec un volet expérimental

Au-delà de la reconstitution forestière, le projet comporte un volet expérimental puisqu'un témoin de 0,3 hectare de l'ancien peuplement (qui n'avait pas été sinistré) a été conservé pour comparaison. Cela permettra d'évaluer la résilience des essences plantées par rapport aux essences historiquement présentes et ainsi d'enrichir les connaissances collectives à leur sujet.

La coopérative Alliance Forêts Bois accompagne le propriétaire de cette parcelle dans la gestion de sa propriété

